FICHE D'INFORMATION DU CCDS

PERSONNES HANDICAPÉES

N° 1
2001

Bienvenue aux lecteurs

de cette premiere Fiche d'information concernant les personnes handicapées, publiée par le Conseil canadien de développement social (CCDS). Ce tirage fait partie d'une série de fiches d'information que le CCDS publiera de temps à autre – selon la disponibilité des ressources – dans le cadre de son engagement à produire et disséminer les résultats des ressources portant sur les personnes handicapées. Le CCDS prévoit de distribuer des informations sur la recherche portant sur les personnes handicapées à un large éventail d'utilisateurs, dont feront partie les groupes suivants :

- les personnes handicapées
- familles et amis des personnes handicapées
- tous les paliers de gouvernement
- les groupes à but non lucratif
- les organismes de politique sociale
- les fournisseurs de services
- les étudiants et le milieu universitaire.

Chaque année, le CCDS reçoit d'innombrables demandes d'information au sujet de statistiques et de sources de données portant sur les personnes handicapées. Ce genre d'information peut être crucial pour les gens qui travaillent auprès des personnes handicapées, que ce soit en leur fournissant directement des services, en élaborant des programmes et des politiques, ou bien en développant des propositions, des projets de recherche ou des initiatives de programmes.

L'objectif à courte échéance du programme de recherche du CCDS concernant les personnes handicapées consiste à identifier les lacunes au niveau de l'information dans ce domaine et à essayer de combler ces lacunes en utilisant des bases de données de recherche qui existent déjà mais n'ont pas été explorées à fond. Grâce au soutien financier de Développement des ressources humaines Canada, le CCDS va produire trois fiches d'information cette année. Si les ressources sont disponibles, nous produirons davantage de fiches d'information sur des besoins de données spécifiques aux personnes handicapées qui ont été identifiés par nos lecteurs. En fin de compte, les commentaires des lecteurs sur ces fiches d'information et ceux d'autres utilisateurs éventuels de l'information sur la recherche concernant les personnes handicapées aideront à guider les sujets étudiés.

Afin de rendre l'information tirée de la recherche aussi accessible que possible et à la portée d'autant d'utilisateurs que possible, ces trois fiches d'information initiales seront produites en français et en anglais. Chaque tirage sera envoyé par la poste (ou par courrier électronique) à des groupes d'utilisateurs potentiels, et des exemplaires en grand volume seront envoyés aux groupes qui ont une large quantité de membres affiliés afin qu'ils puissent distribuer des exemplaires supplémentaires dans leur communauté. Cette information sur la recherche concernant les personnes handicapées sera également accessible sur un nouveau sous-site du site Web du CCDS à www.ccsd.ca/drip (voir en page 12 pour d'autres détails).

Dans cette première fiche, nous présentons des informations sur deux questions importantes qui nous sont souvent posées :

- Quelles sont les sources de données disponibles qui contiennent de l'information propre aux personnes handicapées?

et

- Quel genre de questions peut-on étudier en se servant de ces sources de données?

Sources de données canadiennes sur les personnes handicapées

L'une des questions les plus fréquentes à propos de la recherche sur les personnes handicapées, repose sur la disponibilité de diverses sources de données. Les gens veulent savoir quel genre de données existent sur les personnes handicapées. Dans la première partie, nous présentons un bref aperçu de quelques-unes des principales bases de données accessibles au Canada aujourd'hui et de plusieurs qui le seront dans un avenir proche.

Certaines de ces bases de données fournissent des données transversales. C'est-à-dire qu'elles donnent un «instantané» d'information sur les gens au moment où les données ont été recueillies. Même si on peut poser aux répondants à une enquête transversale des questions sur des événements qui se sont produits dans le passé, l'enquête ne fait pas le suivi de ces personnes pour déterminer comment la situation peut évoluer à l'avenir. Si une enquête se répète plus tard, elle s'adresse à un nouvel échantillon d'individus sans lien avec l'échantillon original. La plupart des enquêtes citées sont transversales

Les Fiches d'information du CCDS concernant les personnes handicapées sont publiées par le Conseil canadien de développement social (CCDS) grâce au soutien financier de Développement des ressources humaines Canada.

Afin d'être ajouté ou enlevé de la liste d'envoi pour cette série de *Fiches d'information sur les personnes handicapées* que nous produirons de temps à autre, veuillez contacter :

Programme d'information/ personnes handicapées :
CCDS, 309, rue Cooper, 5e étage, Ottawa, ON K2P 0G5
Tél. : (613) 236-8977, poste 259; fax : (613) 236-2750,
Courriel : drip@ccsd.ca

La présente fiche d'information est aussi affichée sur le site Web du CCDS à www.ccsd.ca/drip en format PDF et html.

Tous droits réservés.
ISBN 0-88810-509-6
No de convention 40012390 de la Poste-publication

Le CCDS est une agence membre de Centraide

D'autres bases de données fournissent des données longitudinales. C'est-à-dire qu'ici le même groupe d'individus est interrogé plus d'une fois. En règle générale, on enquête auprès des mêmes répondants une fois par an ou tous les deux ans, ce qui permet aux utilisateurs de données de faire le suivi de changements spécifiques dans la vie de ces personnes. Les enquêtes longitudinales sont indiquées.

Malheureusement, la plupart des enquêtes ne couvrent pas les sous-groupes suivants de la population canadienne :

- les personnes vivant en institution
- les personnes vivant dans une réserve indienne
- les personnes vivant dans les territoires du nord
- les personnes vivant sur les bases des Forces canadiennes.

Mais il y a bien entendu quelques exceptions, dont le Recensement est le plus notoire, puiqu'il couvre toute la population canadienne. L'EAPA, ESLA, EPLA, ENSP, ESCC et l'ELNEJ (enquêtes décrites ci-dessous) incluent les Territoires, quoique parfois dans une enquête séparée. Il n'y a que l'EAPA et le Recensement qui recueillent des données sur les personnes vivant dans les réserves indiennes. En excluant les données sur les personnes vivant dans les réserves et dans les territoires du nord, la plupart des bases de données pour les enquêtes ne comprennent pas d'échantillon représentatif des personnes Autochtones – étant donné que cette population est fortement concentrée dans ces deux secteurs.

Voici un résumé des principales bases de données canadiennes qui contiennent une «case à cocher» pour les personnes handicapées. Les années citées pour chaque enquête sont celles où l'enquête a été, ou sera, menée. Il y a en général un écart entre la date du recueil des données et la date de publication de ces données pour analyse. Plusieurs des enquêtes menées en 1999 ou plus tard ne sont pas encore disponibles.

Recensement (1991, 1996, 2001*)

- le questionnaire complet du recensement – qui contient une «case» réservée à l'état de personne handicapée – couvre 1 ménage canadien sur 5. Cette grande taille d'échantillon permet l'analyse à un échelon géographique plus petit.
- contient des données sociodémographiques de base, comme l'éducation, l'activité sur le marché du travail, le revenu, etc.. mais n'identifie pas les types de handicaps ni leur gravité.
- * N.B. : la «case» pour l'état d'handicapé dans le Recensement de 2001 diffère ce celle des années précédentes.

Enquête sociale générale (ESG)

- l'information est recueillie en moyenne une fois par an. Chaque cycle de l'ESG porte sur un sujet spécial.
- porte sur les adultes de 15 ans et plus
- tailles d'échantillon relativement petites – on enquête sur environ 10 000 à 13 000 personnes chaque fois.
- contient des données sociodémographiques de base, comme l'éducation, l'activité sur le marché du travail, le revenu, etc.. mais n'identifie pas les types de handicaps ni leur gravité.

Chaque cycle de l'ESG porte sur un sujet d'intérêt particulier :

L'emploi du temps : ESG Cycle 7 (1992) et Cycle 12 (1998)

- contient de l'information approfondie sur l'emploi du temps, y compris le travail rémunéré et non rémunéré, la garde des enfants, les tâches ménagères, la perception du temps, les activités éducatives, récréatives et culturelles.

Risques de victimisation et d'accidents : ESG Cycle 8 (1993)

La victimisation : ESG Cycle 13 (1999)

- contient des données sur la perception personnelle de l'état de santé, de la violence subie, de la victimisation criminelle, et sur les accidents et blessures.
- contient des données sur les habitudes de mode de vie et les pratiques de prévention du crime.

Les études, le travail et la retraite : ESG Cycle 9 (1994)

- contient des données plus détaillées que d'habitude sur l'éducation, l'activité dans la main d'oeuvre, le passé d'emploi, le développement et l'utilisation des compétences, les avantages sociaux fournis par l'employeur, le stress, l'utilisation de la technologie en milieu d'emploi, les questions liées à la retraite et les interruptions de travail.

La famille : ESG Cycle 10 (1995)

- contient des données sur les habitudes de mode de vie, en particulier sur le noyau familial.
- contient des données sur la part de travail rémunéré et non rémunéré.

Le soutien social : ESG Cycle 11 (1996)

- contient des données sur l'aide pour les activités quotidiennes, comme la garde des enfants, les repas, les tâches ménagères, etc...
- contient des données sur la perception personnelle de l'état de santé.

Accès aux technologies de l'information : ESG Cycle 14 (2000)

- contient des données sur l'utilisation générale de la technologie et des ordinateurs, l'emploi et la scolarisation, la technologie informatique sur le milieu de travail, le développement des compétences sur ordinateur, avec Internet et le courrier électronique, et sur ceux qui n'utilisent pas la technologie.

ENQUÊTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET L'EMPLOI

Il y a deux enquêtes qui vont au-delà de la norme en recueillant des données approfondies sur les expériences des individus sur le marché du travail. L'EDTR fournit des statistiques tant à niveau individuel qu'a niveau de l'emploi, afin de mieux capturer la nature dynamique de l'expérience sur le marché du travail. L'ELTE se spécialise sur la nature du lieu de travail même et fournit des données à niveau individuel et au niveau du lieu de travail. Mises ensemble, ces deux enquêtes peuvent fournir des données de recherche sur «l'emploi et les personnes handicapées» à trois niveaux d'analyse : le niveau individuel, le lieu de travail et l'emploi même.

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) Premier volet : 1993-1998

- porte sur les adultes de 15 ans et plus .
- founit des données transversales et longitudinales.
- les enquêtes de l'EDTR sont en cours et se chevauchent, avec de nouveaux volets commençant tous les trois ans. Les volets longitudinaux vont recueillir de l'information sur le même groupe de personnes chaque année pendant six ans.
- le premier volet a commencé avec un échantillon d'environ 30 000 personnes.
- n'identifie pas les types de handicaps ni leur gravité.
- contient de l'information approfondie sur l'activité dans la main d'oeuvre, y compris le passé detaillé de travail, les salaires et les changements de salaires, l'emploi autonome, la perte d'emploi, les techniques de recherche d'emploi, les interruptions d'emploi, les caractéristiques d'employeur, etc...

- contient des données sur le revenu et les sources du revenu.
- contient des données sociodémographiques de base, y compris sur l'éducation.
- contient une section spécifique sur les personnes handicapées qui examine le rôle du handicap dans les activités de travail.

Enquête sur le lieu de travail et les employés (ELTE)

- l'enquête-pilote initiale a été menée en 1999; cette enquête sera longitudinale, bien que les détails sur la fréquence et la durée de l'enquête ne soient pas encore établis.
- l'échantillon représente à la fois les employeurs (environ 8 000 lieux de travail) et les employés (environ 25 000 dans ces lieux de travail).
- le questionnaire pour les employés contient une question sélective pour l'état d'handicapé et demande :
  - votre employeur a-t-il mis en place des programmes de recrutement ou de carrière pour les employés handicapés?
  - avez-vous déjà participé à ces programmes?
  - avez-vous besoin d'installations modifiées ou d'équipement spécialisé pour vous aider à accommoder votre condition?
  - votre employeur fournit-il ces installations modifiées ou équipement spécialisé, ou vous aide-t-il?
- contient des données sur les possibilités de formation et d'avancement dans le milieu de travail.
- contient des données sur l'utilisation de la technologie au travail, les avantages sociaux et les congés offerts, le soutien personnel ou familial, les ouvertures d'emploi, la position sur le marché du travail, la structure hiérarchique, et un assortiment de conditions de travail.

ENQUÊTES SUR LA SANTÉ

En 1994, on a commencé l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP). Elle a été conçue pour fournir des données longitudinales et transversales sur la santé des Canadiens pendant une période de 20 ans, en recueillant des données tous les deux ans. En 2000, on a commencé une deuxième enquête sur la santé : l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). L'ENSP continuera en tant qu'enquête longitudinale tous les deux ans. L'ESCC sera une enquête transversale menée chaque année, mais la taille de l'échantillon et le questionnaire seront alternés une année sur deux. Une année, l'ESCC relèvera un échantillon de données à niveau provincial, et l'année suivante elle recueillera des données au niveau de la région de santé (échantillon beaucoup plus grand). Pour davantage d'information, allez à http://www.statscan/francais/concepts/ health/regions_f.htm*

Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) (1994/95, 1996/97, 1998/99, en cours)

- porte sur les personnes de 12 ans et plus dans les ménages.
- le volet longitudinal recueille de l'information tous les deux ans sur le même groupe de personnes. Le volet longitudinal a commencé avec un échantillon d'environ 18 000 personnes.

* N.B. : Les adresses Internet indiquées dans ces fiches d'information sont valides au moment de l'impression mais peuvent changer à l'avenir.

- n'identifie pas les types de handicaps ni leur gravité.
- contient des données sur le profil sociodémographique de base, l'éducation, l'activité dans la main d'oeuvre, certain type d'information sur le revenu, une information limitée sur les soutiens et services pour les personnes handicapées, la santé, les activités de soins de santé, les habitudes de mode de vie, les loisirs, l'insécurité alimentaire, différents types de stress, et l'estime de soi (certaines années seulement).

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) (2000, en cours)

- porte sur les adultes de 12 ans et plus dans les ménages, bien qu'un contenu propre aux enfants soit prévu pour l'avenir.
- menée chaque année, en alternance entre l'enquête de la région de santé (échantillon initial de 130 000 personnes) et l'enquête provinciale (échantillon initial de 30 000 personnes).
- n'identifie pas les types de handicaps ni leur gravité.
- contient des données semblables à celles de l'ENSP.

ENQUÊTES PROPRES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Afin de recueillir une information détaillée sur les personnes handicapées, l'Enquête sur la santé et les limitations d'activité a été menée en 1986 et en 1991. Les deux enquêtes se sont déroulées après le Recensement, c'est-à-dire que l'information du Recensement a servi à identifier un large échantillon de personnes handicapées. En 2001, une autre enquête post-censitaire a été menée pour recueillir de l'information sur les personnes handicapées. Cette nouvelle enquête va se dénommer l'Enquête sur la participation et les limitations d'activité (EPLA).

Enquête sur la santé et les limitations d'activité (ESLA) (1991)

- couvre toutes les provinces et deux territoires en 1991.
- porte sur les adultes de 15 ans et plus dans les ménages. Il existe des enquêtes séparées sur les enfants et les personnes vivant en institution, mais elles ne sont pas à la disposition du public.
- taille de l'échantillon comprend environ 26 000 personnes handicapées et 65 000 personnes non handicapées.
- contient de l'information sur les types de handicaps et leur gravité.
- utilise des critères de sélection détaillés.
- contient de l'information détaillée propre aux personnes handicapées dans un vaste éventail de domaines, y compris les soutiens et services, les aides et services techniques, les transports, l'école et l'éducation, l'emploi, le revenu, les loisirs et le mode de vie, et le logement.

Enquête sur la participation et les limitations d'activité (EPLA) (2001)

- couvrira toutes les provinces et les trois territoires.
- couvrira la population adulte de 15 ans et plus dans les ménages.
- contiendra de l'information sur les types de handicaps et leur gravité. Fournira une meilleure distinction parmi les handicaps non physiques que l'ESLA de 1991; reconnaitra un plus large éventail de conditions que l'ESLA; permettra

davantage de précisions dans l'indice de gravité.
- utilisera une nouvelle question de sélection qui a été incorporée à d'autres enquêtes de Statistique Canada à partir de 2000, offrant ainsi une meilleure possibilité de comparaisons entre enquêtes.
- contiendra une information détaillée propre aux personnes handicapées dans un vaste éventail de secteurs, comme l'ESLA.

ENQUÊTES SUR LES JEUNES ET LES JEUNES ADULTES

Tout au long des années 1990, on a mené diverses enquêtes centrées sur les jeunes et les jeunes adultes, et particulièrement leur transition des études au travail. L'Enquête nationale auprès des diplômés fournit de l'information sur les diplômés récents du postsecondaire et l'Enquête auprès des sortants fournit de l'information sur les jeunes qui ont quitté l'école secondaire avant de se diplômer. Une nouvelle enquête, l'Enquête canadienne longitudinale auprès des jeunes en transition (EJET), portera sur les jeunes et les jeunes adultes en mettant l'accent sur leur transition des études au travail.

Enquête nationale auprès des diplômés (ENAD)

Enquête 1 : diplômés de 1990 interviewés en 1992 puis en 1995
Enquête 2 : diplômés de 1995 interviewés en 1997

- taille de l'échantillon de 36 000 et 43 000 personnes, respectivement.
- contient des données sur la formation, l'éducation et l'activité dans la main d'oeuvre.

Enquête auprès des sortants (EAS)

- porte sur les adultes de 18 à 20 ans en 1991. On a fait un suivi auprès des mêmes personnes en 1995.
- taille de l'échantillon d'environ 9 500 jeunes adultes.
- contient des données sur les habitudes de mode de vie et l'éducation, y compris le passé scolaire, les difficultés à l'école, les raisons de décrocher des études avant de se diplômer, les objectifs d'avenir.
- contient des données sur l'activité dans la main d'oeuvre, y compris les objectifs de carrière pour l'avenir et le rattrapage scolaire.

Enquête canadienne longitudinale auprès des jeunes en transition (EJET)

Cycle 1 : 2000

- porte sur deux cohortes de jeunes :
  - une cohorte née en 1984, avec un échantillon d'environ 38 000 jeunes.
  - une cohorte née de 1979 à 1981, avec un échantillon d'environ 29 000 jeunes.
- se concentre sur les transitions des études au travail et les facteurs liés à ces transitions.
- les mêmes personnes seront interviewées tous les deux ans (données longitudinales).
- l'enquête se poursuivra dans le temps.

AUTRES ENQUÊTES

Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA) (1992, 1994)

- porte sur les adultes de 17 ans et plus .
- taille de l'échantillon d'environ 42 000 personnes, dont environ 7 600 sont handicapées.
- contient des données sur la formation, l'éducation et l'emploi.

Enquête sur la violence envers les femmes (EVEF)

(1993)

- porte sur les femmes de 18 ans et plus.
- taille de l'échantillon de 12 300 personnes; dont environ 2 000 sont handicapées.
- fournit de l'information sur le mode de vie, particulièrement les changements d'habitudes afin d'éviter d'être à nouveau victime.
- fournit de l'information sur la violence, la sécurité physique et la victimisation.

Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ)

(1994, 1996, 1998, en cours)

- porte sur les enfants de la naissance à 15 ans dans des ménages de 10 provinces. Le premier cycle de l'ELNEJ en 1994 comprenait des enfants de la naissance à 11 ans; le troisième cycle en 1998 comprenait des enfants de la naissance à 15 ans.
- fait le suivi des enfants tous les deux ans (longitudinal), en recueillant de l'information sur un vaste éventail de sujets.

Enquête auprès des peuples Autochtones (EAPA)

(1991 et 2001)

- couvre toutes les provinces et les territoires.
- porte sur les adultes de 15 ans et plus qui s'identifient à un groupe autochtone ou sont inscrits dans le cadre de la Loi sur les Indiens.
- échantillon total d'environ 82 000 personnes, dont environ 8 000 ont indiqué un handicap en 1991. La bande de données pour utilisation publique contient des données sur 25 000 personnes.
- l'enquête de 1991 fournit une information détaillée spécifique sur les personnes handicapées.
- l'enquête de 1991 identifie les types de handicaps et leur gravité.

Thèmes de recherche utilisant ces sources de données canadiennes

Les sources de données canadiennes énumérées ci-dessus offrent diverses possibilités de recherche pour les utilisateurs de données portant sur les personnes handicapées. Alors que certaines données ne sont pas encore disponibles pour être analysées et que d'autres risquent d'être difficiles à obtenir, cette liste peut devenir une ressource utile pour planifier des recherches. Dans la prochaine section, nous fournissons certains exemples du type de questions de recherche et de thèmes qui pourraient être abordés à l'aide de ces sources de données.

Questions touchant à l'emploi

Tendances chronologiques de l'emploi :

- rétention d'emploi, la nature des périodes de chômage et la nature des périodes hors du marché du travail.
- participation à un emploi atypique ou précaire, emploi autonome, emplois multiples simultanés, travail à temps partiel.

- mobilité de carrière et qualité de l'emploi.
- stress au travail et satisfaction d'emploi.
- facteurs liés à des résultats positifs d'emploi.

Concilier travail et famille pour les personnes handicapées :

Alors que presque toutes les personnes qui travaillent ont certaines difficultés à maintenir un équilibre entre leurs responsabilités professionnelles et familiales, certaines personnes handicapées vivent une situation beaucoup plus compliquée. Pour certaines d'entre elles, les responsabilités des tâches ménagères peuvent exiger plus de temps, surtout quand elles ne vient pas dans un milieu avec accès. Parmi certains secteurs de recherche possibles, il y a :

- le lien entre les responsabilités des tâches ménagères et les habitudes d'emploi.
- le lien entre les besoins de soutiens/ services et les habitudes d'emploi.
- les habitudes d'emploi du temps et les habitudes d'emploi.

Travailleurs handicapés plus âgés :

Étant donné le lien étroit entre l'âge et le handicap, on doit se préoccuper de la situation des travailleurs handicapés plus âgés, dont beaucoup ont connu leur handicap plus tard dans la vie. Parmi certains secteurs possibles de recherche, il y a :

- la situation du marché du travail pour les travailleurs plus âgés, handicapés ou non, pendant les années de pré-retraite.
- les décisions de départ en retraite des personnes handicapées ou non, d'après leur passé d'emploi.

Conséquences de la formation et de l'éducation sur l'emploi des personnes handicapées :

Des recherches antérieures ont montre que des niveaux plus élevés d'éducation et de formation ont des conséquences positives sur les résultats dans la main d'oeuvre des personnes handicapées – comme un taux plus élevé de participation à la main d'oeuvre et des rémunérations plus élevées – mais ce lien de base n'a pas été exploré à fond. On a maintenant des bases de données disponibles qui permettraient une analyse plus détaillée de ces questions, entre autres :

- les conséquences de l'éducation sur la mobilité d'emploi et de salaire. Par exemple, une éducation supérieure a-t-elle les mêmes conséquences sur la trajectoire de carrière des personnes handicapées et des personnes non handicapées?
- les conséquences de l'éducation sur la transition des études au travail des jeunes handicapés.
- les conséquences des compétences en technologies de l'information sur l'emploi.

Conditions du marché du travail :

Les récents changements du marché du travail risquent d'affecter différemment les personnes non handicapées et les personnes handicapées. De quelle façon les personnes handicapées sont-elles affectées par cette segmentation et les conditions changeantes du marché du travail? La recherche actuellement en cours indique que vers la moitié des années 1990, les personnes handicapées faisant partie de la main d'oeuvre rémunérée étaient de plus en plus susceptibles d'être parmi les salariés les plus faiblement rémunérés. Cela laisse entendre que les personnes handicapées pourraient avoir eu moins d'occasions de trouver et de garder un emploi dans certains types de marchés, surtout ceux du secteur principal (typiquement lié à des emplois plus sûrs, mieux rémunérés, avec de meilleurs avantages sociaux et une meilleure possibilité d'avancement, etc...). On pourrait

entreprendre une analyse plus poussée pour déterminer quelles transformations se sont effectuées au sein du marché du travail et comment ces changements ont affecté les personnes handicapées.

Le revenu

Le niveau suffisant du revenu :

- Quelle est la tendance au fil des ans du niveau suffisant de revenu chez les personnes handicapées ou non?
- Quelles sont les caractéristiques liées aux personnes prises au piège d'une situation à faible revenu? Quelles sont les différences entre les personnes handicapées et les autres?
- Quel est un niveau de revenu suffisant pour une personne qui a des coûts importants liés à un handicap, comme les coûts de soutiens et services, entre autres? (Pour répondre à cette question on aura besoin des données de l'EPLA, en plus de données supplémentaires qui n'ont pas encore été recueillies).

Évolution des caractéristiques du revenu

- Quel est le taux de personnes handicapées qui au fil des ans quittent les programmes de soutien du revenu ou de remplacement du revenu – comme le RPC/RRQ, l'assistance sociale, l'assurance-emploi, les indemnités d'accidents du travail, etc... – en échange d'un revenu d'emploi? Y-a-t-il une tendance soutenue?
- Quelles sont les conséquences sur le revenu au fil des ans d'un changement dans la condition d'une personne handicapée?
- Quelles sont les conséquences sur les sources de revenu au fil des ans d'un changement de l'activité dans la main d'oeuvre active?

Soutiens et services

Jusqu'à la publication de la nouvelle EPLA, il y aura peu de bases de données d'enquête qui pourront fournir de l'information sur les soutiens et services à l'égard des personnes handicapées. Pour la recherche en cours à ce sujet, consulter l'information du Bureau de la condition des personnes handicapées à DRHC sur le site < http://www.hrdc-drhc.gc.ca/hrib/sdd-dds/odi/ documents/disability-_bulletin/tocx.shtml >

- Quelles sont les conséquences du besoin de soutiens et de services sur les autres aspects de la vie, comme les soins de santé, la sécurité alimentaire, l'emploi, le niveau suffisant du revenu, les loisirs, etc.. ?

La citoyenneté

Les questions touchant à la citoyenneté couvrent un large éventail de sujets. On pourrait explorer les secteurs suivants :

- questions de sécurité personnelle.
- questions de santé, comme le lien entre la santé et le handicap, l'utilisation du système de soins de santé, les besoins et le recours aux médicaments, etc...
- le mode de vie, comme les caractéristiques de loisirs, les sports, et les activités récréatives, l'utilisation d'Internet dans divers aspects de la vie, etc...
- la sécurité alimentaire, comme le recours aux banques alimentaires et autres organismes de charité, la fréquence du manque d'argent pour acheter de la nourriture, etc...

Les enfants handicapés

On peut explorer pour certaines tranches d'âge d'enfants des questions de recherche portant sur les soins de santé, les caractéristiques scolaires, les activités, la pauvreté, et ainsi de suite, en se servant de l'ELNEJ, l'ENSP et l'ESCC. On pourra aussi étudier un vaste éventail d'activités – comme les activités scolaires, les caractéristiques d'emploi, et les objectifs de mode de vie – chez les jeunes adultes handicapés, à l'aide de l'EJET dès que cette enquête sera disponible.

Les personnes autochtones handicapées

Il n'y a que deux enquêtes nationales qui peuvent identifier les personnes autochtones qui sont handicapées : l'EAPA (1991 et 2001) et le Recensement (1991, 1996 et 2001). Même si elles ne sont pas d'hier, les informations de l'EAPA de 1991 n'ont pas été explorées à fond en ce qui concerne les questions touchant aux personnes autochtones handicapées.

Comme on l'a mentionné auparavant, l'exclusion, dans la plupart des bases de données, des personnes résidant dans les Territoires et dans les réserves, a pour conséquence qu'une proportion importante de la population autochtone n'est pas représentée dans les données recueillies. Bien que certaines bases de données essayent d'identifier les personnes autochtones vivant hors réserves, il est souvent difficile – sinon impossible – de discerner différents groupes de personnes autochtones, en particulier celles de la Nation Métis.

Au lieu d'avoir des bases de données à l'échelon national, on devrait tenir compte, pour l'analyse de la recherche, de l'information recueillie par divers groupes à niveau communautaire – comme dans les dossiers de programmes, les fichiers administratifs, les registres, entre autres. De plus, ces données seraient mieux analysées par des personnes appartenant aux communautés en question, particulièrement celles qui savent comment les données ont été recueillies, quelles distortions pourraient être présentes, quelle est la valeur accordée à ces données au sein de la communauté, et ainsi de suite.

Indicateurs sociaux

Le développement d'un vaste éventail «d'indicateurs sociaux» représente un autre secteur de recherche en vogue parmi les utilisateurs de données, dans le but d'établir à l'intention des personnes handicapées un cadre de travail qui leur soit transparent. Pour la recherche générale dans ce contexte, on aurait besoin de données statistiques provenant d'enquêtes menées sur une base régulière (soit annuellement, tous les deux ans ou tous les trois ans), avec des éléments communs recueillis lors de chaque enquête. On devrait aussi porter une attention très précise aux types d'indicateurs désirés. L'une des possibilités de recherche dans ce domaine serait de commencer à développer une méthodologie afin soit d'utiliser les données existantes soit d'en recueillir d'autres, dans le but de les utiliser pour établir des indicateurs concrets du bien-être des personnes handicapées.

SITE WEB D'INFORMATION CONCERNANT LES PERSONNES HANDICAPÉES

Le CCDS a créé un nouveau sous-site visant à offrir un accès centralisé pour toutes nos ressources portant sur les personnes handicapées. Nous avons pour objectif de rendre ce sous-site – appelé Page d'information sur la recherche concernant les personnes handicapées (PIRPH) – aussi accessible que possible aux personnes vivant avec un handicap. Les documents du sous-site seront disponibles en français et en anglais.

Lorsque c'est possible, nous adhérons aux lignes directrices d'accès au contenu du Web (Web Content Accessibility Guidelines) dans le design et la création du site. Lorsque c'est possible, les documents seront présentés sous divers formats (par exemple HTML et PDF), de manière à permettre plusieurs choix aux utilisateurs. Nous croyons que la clarté du contenu, la simplicité du design, l'intégrité structurelle et la facilité de navigation sont des éléments essentiels à tout bon site sur le Web, et ils bénéficient à tous les utilisateurs, particulièrement ceux qui sont handicapés. De la même façon, il sera utile pour les personnes handicapées comme non handicapées d'avoir différents moyens d'accès à l'information.

Nous allons encourager les utilisateurs du site à nous donner leurs commentaires sur nos progrès dans nos objectifs de rendre notre site le plus accessible possible. Les utilisateurs auront le choix de faire leurs commentaires à l'aide d'un formulaire de sondage sur le web, ou par courriel ou encore par téléphone. Vous trouverez les coordonnées du CCDS en page 2.

Vos commentaires, SVP :

Nous espérons que cette fiche d'information vous sera utile dans vos travaux, mais nous devons le savoir. Alors, nous vous prions de bien vouloir nous donner votre opinion sur ce qui vous plaît – ou ne vous plaît pas – sur son contenu : les sujets choisis, la manière dont l'information est présentée, le langage utilisé, n'importe quoi.

Pour communiquer avec nous, vous pouvez nous envoyer un courrier par la poste ou par voie électronique selon nos coordonnées en page 2. Vous pouvez aussi aller sur notre site Web à ***www.ccsd.ca/drip*** *et nous donner vos commentaires directement en ligne. Merci d'avance.*